



Schweizerische Eidgenossenschaft

Confédération suisse

Confederazione Svizzera

Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi

Check against delivery

Réunion des Hautes parties contractantes à la Convention de 1980 sur certaines armes classiques (CCAC)

Echange de vues général

Genève, le 14 novembre 2013

S.E. Urs Schmid

Représentant permanent de la Suisse
auprès de la Conférence du désarmement

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre désignation en tant que président de cette Réunion des Etats parties à la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) et de vous remercier de la préparation fournie par vous-même et votre équipe. Ma délégation voudrait vous assurer de son plein soutien dans l'accomplissement de votre tâche.

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite tout d'abord rappeler l'importance de cette enceinte qui permet un dialogue et des négociations au niveau multilatéral sur les armes conventionnelles.

Les souffrances humaines résultant des conflits armés ne peuvent laisser indifférente la communauté des Etats. C'est pour répondre à cette préoccupation fondamentale qu'ont été adoptés la CCAC ainsi que ses Protocoles, en vue d'interdire ou de limiter l'emploi de certains types particuliers d'armes qui sont réputées infliger des maux superflus, ou frapper sans discrimination.

A cet égard, la Suisse est profondément préoccupée par l'utilisation alléguée en Syrie d'armes relevant du domaine de la CCAC et de ses Protocoles respectifs, telles que l'utilisation alléguée de mines antipersonnel ou encore l'utilisation alléguée d'armes incendiaires dans des zones peuplées, provoquant de graves souffrances humaines. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations découlant du droit international, y compris leurs obligations découlant du droit international humanitaire, en particulier les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

Monsieur le Président,

La quatrième Conférence d'examen de la CCAC a pris plusieurs décisions dans sa déclaration finale visant au renforcement de cet instrument et de ses Protocoles. Assurer leur bonne mise en œuvre est essentiel et la présente réunion permet de tirer à nouveau un bilan en ce sens.

Dans ce contexte, la Suisse se réjouit qu'avec l'adhésion du Koweït et de la Zambie à la Convention, le nombre d'Etats parties à la CCAC ait augmenté en 2013. Les actuels 117 Etats parties à la Convention restent toutefois encore loin de l'objectif d'universalisation fixé par le Plan d'action adopté lors de la quatrième Conférence d'examen des Etats parties en 2011. Nous tenons à vous féliciter, Monsieur le Président, pour les efforts particulièrement soutenus que vous avez déployés eu égard à l'universalisation de la Convention. Nous saluons également les efforts des Présidents des Protocoles II modifié et V, ceux des Etats Parties, de l'Unité d'appui à l'application et du Programme de parrainage, ainsi que ceux du CICR et des autres organisations internationales ou non-gouvernementales pour mettre en œuvre ce Plan d'action. L'universalisation de la Convention et des Protocoles qui y sont rattachés constituant une priorité de premier ordre, la Suisse espère que ce processus continuera de recevoir une adhésion soutenue.

La Suisse attache également une importance particulière au programme de parrainage et se réjouit que de nombreux États aient pu en bénéficier. Ma délégation salue le travail accompli par le Coordinateur du programme, M. Arturas Gailiunas, ainsi que celui du Centre International de Déminage Humanitaire à Genève (GICHD), qui est chargé de la gestion technique de ce programme. La Suisse est convaincue que le programme de parrainage a un impact positif sur l'universalisation et la mise en œuvre de la CCAC. En tant qu'Etat hôte, elle renouvelle son appel aux Etats souhaitant bénéficier du programme de parrainage de respecter les délais et les processus mis en place afin de permettre un traitement efficient de toutes les demandes de parrainage.

Monsieur le Président,

Certaines questions substantielles sont une préoccupation particulière pour mon pays et cette Convention lui semble constituer le cadre approprié pour relever les défis qui y sont liés.

Ainsi, une thématique d'importance a reçu cette année une attention grandissante, celles des systèmes d'armes létaux autonomes. Les développements technologiques que nous constatons depuis un certain nombre d'années et la perspective à terme d'un possible emploi de systèmes capables de tuer des êtres humains sans intervention humaine directe posent en effet de sérieuses questions.

La société civile s'est emparée de cette problématique, tout comme le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. Le Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations Unies pour les questions de désarmement s'est également saisi de cette question lors de ses travaux cette année et a formulé un certain nombre de recommandations en la matière, y compris la promotion d'efforts coordonnés au sein d'une enceinte existante, telle que la CCAC. Enfin, les préoccupations liées à cette thématique ont reçu un large écho lors de la première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est tenue il y a quelques semaines à peine.

Les premiers développements et les échanges initiaux sur cette thématique ont démontré qu'elle est complexe et qu'elle recèle plusieurs dimensions. Les questions liées aux systèmes d'armes létaux autonomes sont en effet tant de nature politique, militaire, technologique, légale ou encore éthique. Nous pensons que ces questions devront être explorées de manière approfondie afin d'identifier au plus près les défis associés à ces systèmes et technologies.

La Suisse est par conséquent convaincue de l'importance et de la pertinence d'un dialogue intergouvernemental pour, à ce stade, en comprendre et en intégrer les différentes dimensions. Ce n'est qu'une fois les défis mieux compris que nous pourrons, le cas échéant, décider de la bonne

direction à prendre pour y répondre. Nous pensons que la CCAC est le forum idéal pour ce faire, offrant un cadre où les expertises nécessaires sont présentes, ce qui a également été souligné par de nombreuses délégations dans le cadre de la première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ceci répondrait également à l'appel formulé par le Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations Unies pour les questions de désarmement. Par conséquent, nous saluons vivement les efforts fournis par vous-même, Monsieur le Président, afin de faire adopter par cette réunion un mandat pour discuter de cette thématique. A notre sens, un mandat large et flexible, permettant dans un premier stade d'identifier les problématiques et de déterminer celles qui devraient être approfondies le cas échéant, serait approprié dans un premier temps.

Une autre thématique demeure importante pour la Suisse, celle des mines autres que les mines antipersonnel (MAMAP). L'impact humanitaire de ces mines sur la population civile et le personnel engagé dans des missions de maintien de la paix, dans des activités humanitaires ou de développement est un sujet de préoccupation de longue date pour la Suisse et celle-ci est convaincue de la nécessité d'établir des normes claires en la matière. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt la présentation plus tard dans la journée par le GICHD sur l'étude que le centre est en train de réaliser avec l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) sur cette thématique. La Suisse espère que la réunion des Etats parties sera, dans un futur proche, en mesure de continuer à traiter ce sujet de manière appropriée et entend souligner l'importance de maintenir cette thématique à l'ordre du jour de la réunion des Hautes parties contractantes.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, je souhaite souligner que les représentants de la société civile jouent un rôle important dans le contexte de la Convention. Ils contribuent à fournir une expertise à nos travaux tout comme ils lui confèrent un dynamisme accru. Ils fournissent également une passerelle entre les efforts entrepris au niveau politique et les actions mises en œuvre sur le terrain. C'est pour cette raison que cette Convention et ses Protocoles ont développé et maintenu une approche inclusive quant à la participation des ONG dans ses travaux. Pour la qualité de nos travaux comme pour la crédibilité de la CCAC, il nous semble essentiel que nous continuions à faire en sorte que la société civile puisse s'impliquer dans nos travaux et que nous nous tenions à une stricte mise en œuvre du règlement intérieur.

Nous nous réjouissons des discussions substantielles qui ont lieu depuis le début de la semaine et sommes persuadés que cette réunion saura être le point de départ d'une analyse complète et approfondie des thématiques liées au champ d'application de la CCAC et de ses Protocoles, et entendons continuer de contribuer activement à ces échanges.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Mr Chairman,

Allow me first of all to congratulate you on your appointment as chairman for this meeting of the States Parties to the 1980 Convention on Certain Conventional Weapons (CCW) and express my thanks for the preparatory work carried out by you and your team. My delegation would like to assure you of its full support in the accomplishment of your task.

Mr Chairman,

First we would like to reiterate the importance of this forum, which provides a space for dialogue and negotiation on conventional weapons at the multilateral level.

The community of States cannot remain indifferent to the human suffering caused by armed conflicts. It was in direct response to this fundamental concern that the CCW and its protocols were adopted, with a view to prohibiting or limiting the use of certain specific types of weapon known to inflict superfluous injury or unnecessary suffering, or to strike indiscriminately.

In this regard, Switzerland is deeply concerned by the alleged use of weapons in Syria falling within the ambit of the CCW and its respective protocols, such as the alleged use of anti-personnel mines as well as the alleged use of incendiary weapons in populated areas causing severe human suffering. We call upon all parties to the conflict to comply with their obligations under international law, in particular the principles of distinction, precaution, and proportionality.

Mr Chairman,

The Fourth Review Conference of the CCW took several decisions in its final declaration aimed at strengthening this instrument and its protocols. Ensuring that they are properly implemented is essential and this meeting gives us the opportunity to take stock once more of progress made.

In this respect, Switzerland is pleased to note an increase in the number of States Parties to the CCW in 2013, with the accession of Kuwait and Zambia to the Convention. Nevertheless the current 117 States Parties to the Convention remain far from the goal of universalisation set by the plan of action adopted at the Fourth Review Conference of the States Parties in 2011. We would like to commend you, Mr Chairman, for the particular efforts you made with regard to the universalisation of the Convention. We also salute the efforts of the Presidents of Amended Protocol II and Protocol V, the efforts of the States Parties, the Implementation Support Unit and the Sponsorship Programme, and also the efforts of the ICRC, other international organisations and NGOs to implement this plan of action. The universalisation of the Convention and its related Protocols is a key priority, and Switzerland trusts that States will continue to support this process in a sustained manner.

Switzerland also attaches particular importance to the Sponsorship Programme and is pleased to note that many States have benefited from it. My delegation welcomes the work accomplished by the Programme's Coordinator, Mr Arturas Gailiunas, and the work of the Geneva International Centre for Humanitarian Demining (GICHD), which is responsible for the technical aspect of the programme. Switzerland is convinced that the Sponsorship Programme has had a positive impact on the universalisation and the implementation of the CCW. As host State, Switzerland reiterates its call to countries wishing to benefit from the sponsorship programme to adhere to the deadlines and procedures in place, in order to ensure that all requests are handled efficiently.

Mr Chairman,

Some substantive issues are of particular concern to my country and it considers this Convention to be the appropriate framework for addressing the related challenges.

An important topic has aroused growing interest this year, namely that of lethal autonomous weapon systems. Indeed, the technological developments which we have seen over the past few years and

the prospect in due course of the possible engagement of weapons systems that might be able to kill human beings with no direct human involvement raise some serious questions.

Civil society has taken up this issue, as has the Special Rapporteur of the Human Rights Council on extrajudicial, summary or arbitrary executions. The UN Secretary-General's Advisory Board on Disarmament Matters has also debated the issue this year and has put forward a certain number of recommendations on the subject, including the promotion of coordinated efforts within an existing framework such as that of the CCW. Finally, the concerns related to this issue were widely covered during the First Committee of the United Nations General Assembly which took place only a few weeks ago.

Preliminary developments and initial exchanges on the matter have shown that it is complex and includes several dimensions. Indeed, questions concerning lethal autonomous weapon systems are as much political as they are military, technological, legal or even ethical. It is our belief that these questions need to be explored thoroughly, so as to identify as clearly as possible the challenges associated with these systems and technologies.

Thus, Switzerland is convinced that it is important and appropriate to pursue intergovernmental dialogue in order to, at this stage, understand and integrate the different dimensions. Only once we have better understood the challenges will we be in a position to decide, if required, on a direction to take in order to address them. We believe that the CCW is the ideal forum to do this, offering a framework which already has the necessary expertise, a fact which was also highlighted by numerous delegations at the First Committee of the UN General Assembly. This would also respond to the call made by the UN Secretary-General's Advisory Board on Disarmament Matters. Hence, we very much welcome the efforts made by you, Mr Chairman, to have this meeting adopt a mandate to discuss the matter. In our view, a broad and flexible mandate allowing in the first place to frame the issue and to identify those that potentially need to be furthered, would be appropriate at this initial stage.

Another subject which remains important for Switzerland is that of mines other than anti-personnel mines (MOTAPM). The impact of these mines in humanitarian terms on civilian populations and personnel engaged in peacekeeping missions, humanitarian activities or development work has been a matter of concern to Switzerland for a long time and it is our view that clear standards must be set in this area. In this context, we are looking forward to the presentation later today by GICHD on the study it is preparing with the Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) on this issue. It is Switzerland's hope that the meeting of States Parties will, in the near future, be in a position to pursue an appropriate discussion of this matter, and we would like to stress the importance of keeping this matter on the agenda of the meeting of the High Contracting Parties.

Mr Chairman,

Before concluding, I would like to underline that civil society representatives play an important role in the context of the Convention. They contribute an expertise to our work and to reinforce its dynamism. They also act as bridge builders between efforts undertaken at the political level and actions implemented in the field. It is for this reason that the Convention and its Protocols have developed and maintained an inclusive approach regarding the participation of NGOs in its work. For the quality of our work and for the credibility of the CCW, we consider essential that we continue to ensure that civil society can take part in our work and that we abide by a strict application of the rules of procedure.

We welcome the meaningful discussions that have taken place since the start of the week and we are convinced that this meeting will serve as a basis for a full and thorough analysis of all the issues related to the CCW and its protocols, and remain committed to actively contributing to these exchanges.

Thank you, Mr Chairman.